

**BOULOGNE-LA-GRASSE** et autrefois **LA GRACE**, *Boulogne près Montdidier, Bologne, Boullogne, Boullongne, Boulogne en Picardie* (*Bononia pinguis, Bononia crassa*), à la limite nord, entre *Conchy-les-pots* à l'est, *Orvillers-Sorel* au midi, *Hainvillers* au sud-ouest, le département de la Somme sur les autres faces.

Le territoire de cette commune est inégal, montueux vers le centre, divisé en vallons ou plis de terrain vers l'est, plane au nord et au sud-ouest; il n'a pas d'eau courante; le sol, mêlé de sable et d'argile, rend les chemins impraticables pendant la saison humide. Le village, bâti sur le coteau central et sur les pentes, est formé de maisons espacées par des jardins, ombragées de plantations nombreuses qui en dérobent totalement l'aspect; elles sont réparties en plusieurs rues tortueuses, divergentes, constituant des quartiers isolés, désignés par les noms de Saint-Eloi, de rue d'en-haut, petit-marais, bout de la ville, terrière, rue du château, etc. La plupart sont encore couvertes de chaume.

Il est probable que ce lieu a pris son nom de la nature argileuse du sol sur lequel il est bâti. Cependant une tradition prétend que dans un tems fort reculé, le seigneur de *Boulogne*, aidé de ses vassaux, ayant commis un forfait contre l'autorité royale, il fut ordonné de raser le village; mais que le roi étant venu dans le pays, fut touché du repentir des habitans auxquels il fit *grâce*. Cette explication n'est justifiée par aucun document historique.

On apprend seulement par le mémoire de l'abbé Lebœuf, sur l'usage des tablettes de cire (Mémoir. acad., inscript., tom. 20), que le vingt-deux janvier 1307, Philippe-le-bel était à *Boulogne en Picardie*.

La moitié du pays dépendait du baillage de Montdidier et le reste de celui de Roye.

La commune de Montdidier avait un droit de travers dans ce village, sur l'ancienne grande route de Noyon.

La seigneurie de *Boulogne* appartenait au quinzième siècle à la maison de Lancry, par le mariage de Nicolas de Lancry avec l'héritière de la maison de Halloy. Elle fut saisie en 1568 sur Charles de Lancry qui s'était fait huguenot, mais elle revint plus tard à ses héritiers et leur resta jusqu'en 1639, que Madeleine de Lancry, dame de *Bains* et de *Boullogne*, l'apporta en mariage le vingt-

quatre juin à Charles Favier, seigneur de Domfront. Leurs petits-fils prirent le titre de marquis de *Bains*.

La cure dédiée à Notre-Dame, était pendant trois mois dans le patronage du prieuré d'Elincourt-Sainte-Marguerite, et le reste de l'année dans celui de l'abbaye de Corbic. Il y avait en outre dans l'église paroissiale une chapellenie qui dépendait du prieuré de Boulogne-sur-Mer.

*Boulogne* a maintenant le titre de succursale.

L'ancien château était situé vers le sommet de la butte qui domine le village; il a été démoli entièrement, mais on voit encore les fossés entourant la motte qui a bien quarante pieds de rayon, et qui est défendue par un talus à plomb vers le nord.

On a déterré des armures sur différens points du territoire, et l'on a trouvé une grande quantité d'ossements aux lieux dits la *Bataille* et la *Rouancette* au midi du village. On en a rencontré aussi près du *Courtil-Huguenot*, lieu où était autrefois un village habité par des protestans.

On arrive par trente-une marches au niveau de l'église qui domine la principale rue. C'est un assez grand édifice rectangulaire dont le portail et la nef sont modernes; le clocher, tombé pendant le cours de la révolution, a été reconstruit sur la porte en 1829. Le chœur terminé carrément, est éclairé par des fenêtres ogives simples ayant un cordon aigu autour des impostes; ses voûtes ont des nervures en boudins doubles retombant sur de longues colonnes à chapiteaux chargés de feuilles. La nef et ses collatéraux sont plafonnés. On y voit l'inscription funéraire de François Lachaise, avocat à Paris, natif de *Boulogne*, qui, à sa mort arrivée en 1783, laissa des rentes à la fabrique et aux pauvres.

Le chœur avait anciennement une apside romane qui fut ruinée, et dont les matériaux servirent vers 1800 à rétablir la nef. La population prétend que l'église a été bâtie par les Anglais; mais cette opinion qu'on retrouve dans tout le nord du département est complètement fautive : les Anglais ont beaucoup détruit et n'ont rien édifié dans ce pays pendant les guerres du moyen-âge. Ils dévastèrent les campagnes dans le cours du quinzième siècle; il fallut reconstruire les édifices qu'ils avaient pillés ou incendiés, ce qui explique pourquoi on voit un si grand nombre d'églises bâties aux quinzième et seizième siècles dans la Picardie, notamment dans

les cantons de Grandvilliers, Creveccœur, Breteuil, Maignelay, Ressons, Lassigny, etc.

La rue Saint-Éloi est un écart qui a pris son nom d'une chapelle détruite depuis long-tems.

Le domaine de *Bains* (*Balneæ*) forme un écart au sud-ouest du chef-lieu; ce fut la résidence des seigneurs après la destruction de l'ancienne forteresse; cette terre embellie d'âge en âge, entourée de bois et d'eaux abondantes, mêlée de fabriques diverses, est dotée de tous les agrémens que l'opulence peut développer sur un sol accidenté; c'est un séjour qui réunit la simplicité à l'élégance. On y voit un pont suspendu en fer, et de très-belles serres.

*Bains* appartenait depuis trente années à M. *Ducos*, ancien receveur général des départemens de la Somme et du Bas-Rhin, ancien régent de la banque de France, mort en 1836 membre du conseil général du département de l'Oise. Littérateur distingué, amateur très-éclairé des arts, M. *Ducos* s'était plu à rassembler leurs chefs-d'œuvre dans son habitation favorite et à répandre ses bienfaits sur la population qui l'entourait. Cet honorable citoyen a une sépulture modeste à côté de l'église.

On lui doit les ouvrages suivans :

*Itinéraire et Souvenirs d'un voyage en Italie en 1819 et 1820.* — 4 vol. in-8.°, 1829.

*Itinéraire et Souvenirs d'Angleterre et d'Ecosse*, 1814. — 1826. — 4 vol. in-8.°, 1834.

Et plusieurs romans.

On a trouvé des médailles romaines et gauloises autour de *Bains*.

C'est cette partie du territoire de *Boulogne* qui dépendait du baillage de Montdidier.

On prétend qu'il y a en ce lieu des bains romains d'où le pays a pris son nom : cependant on n'a retrouvé aucune vestige qui pût justifier cette croyance.

Deux moulins situés à l'est du chef-lieu forment un écart sous le nom de *Béthembus*.

La route royale de Flandre limite une partie du territoire au sud-est.

Il y a sur le coteau, au-dessus de *Boulogne*, une station télégraphique qui fut détruite par les Prussiens en 1814.

La commune a un presbytère donné en 1823 par M. *Ducos*, une école, plusieurs hectares de pâtures marécageuses.

Le cimetière mal clos, entoure l'église.

Il y a un bureau de bienfaisance.

On trouve cinq moulins à vent fort anciens dans l'étendue du territoire.

La population est agricole.

*Contenance* : Terres labourables, 530 h. 21. — Prés, 198 h. 98,75. — Herbages, 9 h. 11,80. — Taillis, 141 h. 44,50. — Vergers, 6 h. 39,10. — Pépinières, 0 h. 34,65. — Jardins potagers, 15 h. 40,20. — Oseraies, 1 h. 52,20. — Eaux, 0 h. 54,20. — Friches, 0 h. 46,10. — Propriétés bâties, 11 h. 27,50. — Routes, 24 h. 91,36. — Total, 940 hect. 61,36.

Distance de *Ressons*, 1 myr. 1 kil. — De Compiègne, 3 myr. 1 kil. — De Beauvais, 6. myr. 5 kil. — Marchés, *Ressons*, *Montdidier*, *Roye*, *Rollot*. — Bureau de poste, *Ressons-sur-Matz*. — Population, 770. — Nombre de maisons, 234. — Revenus communaux, 556 fr. 17 c.